



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1512

Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un tènement situé 3 rue du 1er Film à Lyon 8e, au profit de la Maison de l'enfance de Monplaisir

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1512 - APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TENEMENT SITUÉ 3 RUE DU 1ER FILM A LYON 8E, AU PROFIT DE LA MAISON DE L'ENFANCE DE MONPLAISIR (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/799 du 19 janvier 2015, le Conseil municipal avait approuvé le renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux, entre la Ville de Lyon et la Maison de l'enfance de Monplaisir poursuivant ainsi le partenariat associatif contribuant au renforcement des liens de solidarité entre les habitants d'un même quartier.

La Ville de Lyon est propriétaire d'un bien immobilier sis au 3 rue du 1^{er} Film à Lyon 8^e, comprenant des locaux d'une surface de 2 125 m² environ sur 4 niveaux répertoriés sous les numéros des unités de gestion 0802701, 0802703, 0802705 sur une parcelle cadastrée AD 2.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Maison de l'enfance accueillera, dès la rentrée de septembre 2015, les enfants de l'accueil de loisirs périscolaire de l'école maternelle Paul Émile Victor, pour le temps de restauration scolaire, soit environ 80 enfants et leurs encadrants.

En conséquence, il est proposé de réserver le droit à la Ville de Lyon, d'utiliser les locaux du restaurant de la Maison de l'enfance, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pour le temps de restauration des enfants de maternelle de l'école Paul Émile Victor.

Vu la délibération n° 2015/799 du 19 janvier 2015 ;

Vu ledit avenant ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- L'avenant n° 1 à la convention d'occupation du domaine public à titre gratuit susvisé, établi entre la Ville de Lyon et la Maison de l'enfance de Monplaisir, concernant un local situé 3 rue du 1^{er} Film à Lyon 8^e, est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD